



DÉCLARATION ANNUELLE 2024 DE L'EXPLOITANT D'UNE CARRIÈRE OU D'UNE SABLÈRE DONT DES SUBSTANCES SONT SUSCEPTIBLES OU NON D'AVOIR TRANSITÉ SUR LES VOIES PUBLIQUES MUNICIPALES

PÉRIODE DE DÉCLARATION

Du : _____ 20 ____ au : _____ 20 ____

Du 1^{er} janvier au 31 décembre (doit être transmis au plus tard le 15 janvier de l'année suivante)

À compléter par l'exploitant d'une carrière ou d'une sablière dont les substances ont transité ou sont susceptibles de transiter sur les voies publiques municipales

SUBSTANCES ASSUJETTIES QUI ONT TRANSITÉ	QUANTITÉ TONNE MÉTRIQUE	QUANTITÉ MÈTRE CUBE	NOM VOIES PUBLIQUES MUNICIPALES
Gravier 0-3/4			
Gravier 0-2 ½			
Poussière de pierre			
Béton bitumineux			
Béton préparé			
Sable-gravier brut			
Terre			
*Pierre de taille (X 1.56\$)	N/A		
Autres			
TOTAL	X 0.58\$ =	X 1.10\$ =	
Nom de l'exploitant			
Adresse de correspondance			
Code postal			
Localisation carrière ou sablière (BNE/identifiant)			
Téléphone			
Représentant			
Signature	X		

À compléter par l'exploitant d'une carrière ou d'une sablière seulement si aucune substance n'a transité ou n'est susceptible de transiter sur les voies publiques municipales

DÉCLARATION ASSERMENTÉE

Je soussigné(e), _____ représentant(e) de _____, déclare qu'aucune substance assujettie n'a transité ou n'est susceptible de transiter sur les voies publiques municipales pour la période du _____ au _____ pour la ou les carrières et sablières mentionnées ci-haut.

La présente déclaration est vraie et sincère.

Signé à :	Date :
Nom :	Signature : X
Commissaire à l'assermentation	Numéro :
Signé à :	Date :
Nom :	Signature : X

Veillez faire parvenir le présent formulaire par télécopieur au 418 673-7205 à l'attention de Mme. Sylvie Tremblay